Province de Québec Municipalité de Saint-Noël 16 décembre 2024

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue ce  $16^{\rm e}$  jour de décembre 2024, à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents : le maire, M. Gilbert Marquis et les conseillers suivants :

Mme Cathy Perreault

M. Hugues Ouellet Guy Gendron Gaétan Landry

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 ET PLAN TRIENNAL 2025-2026-2027

139-2024

Il est proposé par Mme Cathy Perreault, appuyé par M. Guy Gendron, et résolu unanimement d'adopter, par résolution, les prévisions budgétaires 2025 et le plan triennal 2025-2026-2027, telles que présentées ci-dessous :

Le conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière municipale 2025 et à approprier les sommes nécessaires à savoir :

## **RÉSUMÉ BUDGET 2025**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE		276 579.00\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		<i>57 512,00\$</i>
TRANSPORT		341 027,00\$
HYGIÈNE DU MILIEU		157 285,00\$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		4 182,00\$
AMÉNAGEMENT URBANISME	ET	39 625,00\$
<i>DÉVELOPPEMENT</i>		
LOISIRS ET CULTURE		77 821,00\$
FRAIS DE FINANCEMENT		10 000,00\$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	ET	59 000,00\$
AFFECTATIONS		
TOTAL		<u>1 023 031.00 \$</u>

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

TAXES	516 920,00\$
TENANT LIEU DE TAXES	141 032,00\$
RECETTES DE SOURCES LOCALES	256 319.00 \$
TRANSFERTS	108 760,00\$

<u>1 023 031.00 \$</u>

## LE CONSEIL ACCEPTE LE PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS QUI SE RÉPARTIT COMME SUIT :

Année 2025	
Bâtiment	20 000 \$
Voirie	850 000 \$ (rte Lac Malcom)
Année 2026	
Bâtiment	60 000.00 \$
Voirie	150 000,00 \$
Année 2027	
Bâtiment	25 000.00 \$
Voirie	100 000.00 \$
Maire	Directrice générale
	et secrétaire trésorière
<u>-</u>	atteste que la signature du présent procès-verba noi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens nunicipal.
M. Gilbert Marquis, maire	